

CEPSPE - PREPARATEUR EN PHARMACIE
RECAPITULATIF DES HEURES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1997/1998



1ère année :

Disciplines	Nbre d'heures prévues	Enseignants
MATHEMATIQUES	144 h	D. Sorg
COMPTABILITE (1er/2e trimestre)	28 h	S. Voide
FRANÇAIS	72 h	J. Michel
CHIMIE	144 h	D. Sorg
BIOLOGIE VEGETALE ET ANIMALE	72 h	C. Aubert / E. Riatsch Dami
TRAVAUX PRATIQUES DE CHIMIE	56 h	C. Aubert
SECRET PROFESSIONNEL ET DE FONCTION, contrats de droit public ou privé, contrat d'apprentissage	4 h	J.D. André
SANTE PUBLIQUE - Module 1 "ASSURANCES SOCIALES" (2e trimestre)	12 h	M. Boesch
TOTAL :	532 h	

2ème année :

Disciplines	Nbre d'heures prévues	Enseignants
CHIMIE ORGANIQUE	96 h	F. Duparc
BIOCHIMIE	48 h	F. Duparc
CONNAISSANCE MEDICAMENTS	72 h	M. Koller
ANATOMIE, PHYSIOLOGIE	72 h	E. Riatsch Dami
BIOLOGIE ANIMALE ET VEGETALE	72 h	E. Riatsch Dami / C. Aubert
PHYSIQUE	72 h	D. Sorg
TECHNIQUE DE VENTE (à option) ¹	14 h	P.O. Grandjean / C. Sierro
DIETETIQUE - Module 1 "NUTRITION" (1er trimestre)	12 h	E. Orsat
SANTE PUBLIQUE - Module 2	8 h	A.-M. Bollier
TOTAL :	466 h	

¹ Le cours de technique de vente, d'une durée de 14 heures, est donné uniquement aux élèves apprentis dont la formation initiale relève d'une maturité, d'un diplôme de culture générale ou d'un baccalauréat, tous les deux ans en 2e et 3e année.

3ème année :

Disciplines	Nbre d'heures prévues	Enseignants
BOTANIQUE	72 h	C. Aubert
GALENIQUE	36 h	T. Suter
TP GALENIQUE + PREPARATIONS PHARMACOPEE	20 h	T. Suter
CONNAISSANCE MEDICAMENTS	144 h	M. Koller
ANATOMIE PHYSIOLOGIE	72 h	E. Riatsch Dami
LEGISLATION	30 h	C. Robert
LECTURE D'ORDONNANCE (2e tri.)	4 h	M. Koller / C. Wavre
PREMIERS SOINS EN OFFICINE (novembre - décembre)	24 h	B. Exchaquet
DIETETIQUE - Module 2 "DIETOTHERAPIE" (3e trimestre)	12 h	E. Orsat
SANTE PUBLIQUE - Module 3	8 h	A.M. Bollier
TECHNIQUE DE VENTE (à option) ¹	14 h	P.O. Grandjean / C. Sierro
TOTAL :	436 h	

4ème année :

Disciplines	Nbre d'heures prévues	Enseignants
GALENIQUE	36 h	T. Suter
TP GALENIQUE	32 h	T. Suter
CONNAISSANCE MEDICAMENTS	104 h	M. Koller
TP CHIMIE PHARMACEUTIQUE	144 h	F. Duparc / E. Riatsch Dami
LECTURE D'ORDONNANCE (2e/3e tri.)	6 h	M. Koller / C. Wavre
MEDECINES NON CONVENTIONNELLES (2e trimestre)	8 h	A.M. Bollier / C Favez
TOTAL :	330 h	

Total des heures d'enseignement professionnel : 1764 h

REPARTITION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

Sur 36 semaines, soit 3 trimestres de 12 semaines, allant de fin août à mi-juin, les 2 dernières semaines du mois de juin étant réservées aux examens intermédiaires et de fin d'apprentissage.